

LA PATRIE

ABONNEMENTS
UN AN \$1.00
SIX MOIS \$0.50
TROIS MOIS \$0.25

LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR.

LE PEUPLE

ABONNEMENTS
UN AN \$1.00
SIX MOIS \$0.50
TROIS MOIS \$0.25

Edition Quotidienne

Nos 31, 33, 33 1/2
RUE ST-GABRIEL

E. BEAUGRAND,
Propriétaire-Propriétaire.

Nos 31, 33, 33 1/2
RUE ST-GABRIEL

Edition Quotidienne

Canada Tobacco Works.

TABACS A FUMER DE PREMIERE QUALITES

Le ROYAL GEORGE, le ROUGH & READY, le SPONGE, le GLADSTONE ROUGH & READY, le TABAC A CHIQUER, le LOUISA, le PACIFIC TWIST.

A. D. PORCHERON, Propriétaire
22 rue St George.

Pour faire les Gâteaux, Pâtés et Pâtisseries

"SELF RAISING FLOUR," DE BRODIE & HARVEY

NORTHERN, Scottish Imperial, COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

UNION BUILDING, 45 RUE SAINT FRANCOIS-XAVIER, Edw. T. TAYLOR, Agent spécial.

HOTEL CANADA, RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

BRANDRAM FRERES & CIE, LONDRES ANGLETERRE

BB WHITE LEAD, MOULUS DANS L'HUILE

S. H. MAY & CIE, 474 et 476 RUE ST. PAVL, MONTREAL

GRAVURES, POLES et Corniches POUR CHASSIS.

DAVID OUMET, Ferblantier, Plombier et Couvreur

L. J. A. SURVEYER, 188 RUE NOTRE-DAME

CHAUSSURES pour ECOLEIERS

CHAUSSURES pour ECOLEIERS

CAMPBELL, LE GRAND TONIQUE DU JOUR

DESCARRIES & ST-JULIEN, AVOCATS, 33 1/2 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

G. A. Champagne, AVOCAT, 33 1/2 RUE ST-GABRIEL

POUR AVOIR DE BONNES PHOTOGRAPHIES A BON MARCHÉ

H. LARIN, 18 rue Saint Laurent

EMPOIS OU AMIDON DE RIZ De HEUMANN.

LE MEILLEUR GÂTEAU DE NOËL

M. ROY, Bourreur d'expérience, 421 RUE NOTRE-DAME

ELIXIR PULMONAIRE BAISAMAQUE

FOESIES, LEGENDES BIBLIQUES et ORYEN TALES

JOS. LECLERE, 54 RUE ST BONAVENTURE

GRAVURES, POLES et Corniches POUR CHASSIS.

DAVID OUMET, Ferblantier, Plombier et Couvreur

L. J. A. SURVEYER, 188 RUE NOTRE-DAME

CHAUSSURES pour ECOLEIERS

CHAUSSURES pour ECOLEIERS

CAMPBELL, LE GRAND TONIQUE DU JOUR

COMMERCES.

NOTES DES FONDS, Montreal, 1 Juin 1882

Table with columns: VALEUR, Abaissement, Haussement. Lists various banks and financial institutions.

MARCHÉ EN GROS, Farine-Supérieure extra, Extra supérieure, etc.

Prix du marché de détail de Montreal, Montreal, 1 Juin 1882

Table with columns: VALEUR, Abaissement, Haussement. Lists various commodities and their prices.

M. Ovide Malo, TAILLEUR, (Cité-devant de la maison MALO à RITCHO)

L. C. de Tonnancour, 119 rue Notre-Dame

AUX ELEGANTS I M. A. GRUNDLER, MARCHAND-TAILLEUR, No 302 RUE ST-JOSEPH

ISIDORE DRAGON & CIE, MARCHANDS-TAILLEURS, 10-RUE ST LAURENT-19

GRANDE OCCASION, pour les dames qui veulent acheter un chapeau

LEGGET & HAMILTON, No 47 et 49 Rue St-Joseph

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES

M. A. HAMILTON, 105 RUE ST JOSEPH

MILLER & GAGNER, PEINTRES-DECORATEURS

LE MEILLEUR MARCHE POUR LES LIVRES BLANCS!

Tapisserie, Un des plus grands choix de TAPISSERIE

Jos. GIBROUX, No 520 rue St Catherine

REPRODUCTIONS

Nouvelles Canadiennes

Worcester, Mass.—J. J. Coburn, propriétaire du bateau qui s'était brisé sur le lac Quin...

Simplicité Républicaine

UNE FAUSSE LEGENDE

ECHOS DE PARTOUT

André Gill a été retrouvé, jeudi matin, à Colombe-la-Fosse.

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

On écrit de Londres que M. Mappleson vient d'engager Mme Adelfina Patti pour un terme de six mois...

M. Albert Duruy, précepteur du prince Louis Napoléon, s'est présenté le lendemain dans les bureaux de la Bataille.

En l'absence de M. Lissagaray, il s'est mis à courir dans les rues désertes, franchissant les flaques d'eau avec l'agilité d'un jeune daim.

Monsieur, "J'ai la conviction que vous m'avez revendiqué pour vos amis et pour vous-même le monstrueux honneur d'avoir perpétré la mort du prince impérial.

Mais le fait seul de se venter d'un pareil forfait équivaut à l'avoir commis, et puisqu'il n'y a plus de justice en France pour de telles choses...

Monsieur le rédacteur, "J'ai lu avec la plus grande attention l'article du Weekly Chronicle de San Francisco...

Il paraît que ce n'est pas la première fois que se répand cette légende de l'assassinat du prince impérial.

Permettez-moi de vous rappeler que j'ai eu l'honneur d'accompagner Sa Majesté l'Impératrice dans son douloureux pèlerinage en Zoulouland...

On ne peut oublier que le prince a luté, suivant l'expression de Zoulou, avec ses propres mains...

Je tiens, monsieur le rédacteur, à opposer au récit de tout point erroné, du Weekly Chronicle, ce souvenir d'événements malheureusement trop connus...

C'était un simple pastiche de l'article du Weekly Chronicle, ce qui n'a pas empêché quelques journaux de le prendre au sérieux.

Après tout, si le fait est vrai, ce n'est pas notre parti qui se trouverait déshonoré d'avoir manqué de cette façon cette insipide question bonapartiste.

Le prétendus révélations du journal de San Francisco avaient déjà paru, il y a six mois environ, dans une feuille bonapartiste.

En outre, une dépêche a annoncé que l'article en question était "de pure fabrication".

Néanmoins, M. Lissagaray avait analysé ce récit dans la Bataille et, faignant de croire que le prince avait été vraiment assassiné par les commandants, il avait ajouté: "Oui, c'est nous qui l'avons tué."

C'était un simple pastiche de l'article du Weekly Chronicle, ce qui n'a pas empêché quelques journaux de le prendre au sérieux.

Après tout, si le fait est vrai, ce n'est pas notre parti qui se trouverait déshonoré d'avoir manqué de cette façon cette insipide question bonapartiste.

Le prétendus révélations du journal de San Francisco avaient déjà paru, il y a six mois environ, dans une feuille bonapartiste.

En outre, une dépêche a annoncé que l'article en question était "de pure fabrication".

Néanmoins, M. Lissagaray avait analysé ce récit dans la Bataille et, faignant de croire que le prince avait été vraiment assassiné par les commandants, il avait ajouté: "Oui, c'est nous qui l'avons tué."

C'était un simple pastiche de l'article du Weekly Chronicle, ce qui n'a pas empêché quelques journaux de le prendre au sérieux.

Après tout, si le fait est vrai, ce n'est pas notre parti qui se trouverait déshonoré d'avoir manqué de cette façon cette insipide question bonapartiste.

Le prétendus révélations du journal de San Francisco avaient déjà paru, il y a six mois environ, dans une feuille bonapartiste.

En outre, une dépêche a annoncé que l'article en question était "de pure fabrication".

Néanmoins, M. Lissagaray avait analysé ce récit dans la Bataille et, faignant de croire que le prince avait été vraiment assassiné par les commandants, il avait ajouté: "Oui, c'est nous qui l'avons tué."

C'était un simple pastiche de l'article du Weekly Chronicle, ce qui n'a pas empêché quelques journaux de le prendre au sérieux.

Après tout, si le fait est vrai, ce n'est pas notre parti qui se trouverait déshonoré d'avoir manqué de cette façon cette insipide question bonapartiste.

Le prétendus révélations du journal de San Francisco avaient déjà paru, il y a six mois environ, dans une feuille bonapartiste.

A VENDRE

1000 livres de caractère... en encre et en fort bonne condition.

SOMMAIRE

—Nouvelles Canadiennes. —Simplicité Républicaine. —Une fausse légende. —Echos de partout.

LA PATRIE

MONTREAL, 2 JUIN 1882.

Courrier.

L'escadre anglaise de la Manche est partie pour Gibraltar.

Le gouvernement de l'Uruguay refuse de donner satisfaction à l'Espagne au sujet des mauvais traitements infligés à un sujet espagnol.

La maison de refuge des pauvres, à Oesthammer (Suède) vient d'être détruite par un incendie et vingt personnes ont péri.

À la Chambre, hier, M. de Freycinet, a dit que le gouvernement français n'avait point l'intention d'entreprendre une intervention armée en Egypte.

L'anarchie est au comble en Egypte. Dans toutes les villes de garnison, excepté au Caire et à Alexandrie, les soldats enfoncent et pillent les magasins.

M. James Gordon Bennett, le riche propriétaire de l'Herold de New-York a fait don de \$50,000 à Mme De Long, la veuve du commandant de la Jeannette.

Hier après-midi, un train de baniait a déraillé sur le chemin de fer de Québec-Central, près de la gare de Wildon, et le mécanicien nommé Charrest a été tué.

La grève des ouvriers des usines métallurgiques de Pensylvanie et des autres états voisins a pris depuis hier de plus grandes proportions. On appréhende des troubles dans plusieurs localités.

À Washington le projet de loi autorisant la construction d'un pont de chemin de fer au Saint-Sauveur, entre le lac Supérieur et le lac Huron a été adopté. Au moyen de ce pont le chemin de fer Canadien serait en correspondance avec les lignes des États-Unis.

Il y aura, le 19 juin, une grande convention des Canadiens-français et des Académies de l'Etat du Maine à Lewiston, Me. Les travaux seront couronnés, le 22, par une grande soirée littéraire à laquelle assistera probablement M. Louis Fréchet.

Un avis de La Minerve de ce matin: M. Laurier et M. Blake ont, au cours de leur voyage, fait la protection d'un bon et qu'il ne faudrait rien brusquer dans les changements à faire au tarif.

Hier à la chambre des députés, M. de Freycinet a été interpellé par Gambetta au sujet de la politique que la France va suivre en Egypte. Un ordre du jour proposé par M. Clémenceau a été voté par 323 voix contre 176 et un ordre exprimant la confiance envers le Gouvernement a été adopté par 298 voix contre 70.

Son honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille accompagné de M. Chapleau et de Paquet le comte No. 1, flânait, hier, dans la rue St-Jacques. Ces messieurs—les deux premiers—étaient venus à Montréal pour signer le contrat de vente de la division-ouest du chemin de fer du nord, au syndicat du Pacifique.

Au Soudan, un prophète a levé l'étendard de la révolte contre le Sultan et à la tête d'une nombreuse armée il s'est emparé des villes principales, entre autres de Sennar où il a massacré 1100 personnes et forcé les Européens à se faire musulmans sous peine de mort. La consularité est grande à Constantinople.

Un comble! Le Witness appuie M. Curran pour que M. Farrel soit marchand de vins.

Grand Dieu, dans quel siècle vivons-nous? John J. Curran candidat de la tempéance, c'est à faire crever de rire.

Nous craignons fort que M. Curran regarde comme compromettant l'appui du Witness. Il va dire: "Délivrez-moi de mes amis" car M. Curran, qui est un homme intelligent, bon garçon à ses heures, comprend la position ridicule que lui fait le Witness.

On sait que M. Tassé a été accusé par le Free Press d'Ottawa d'avoir escamoté de l'argent pour son journal Le Canada en promettant les faveurs du gouvernement à plusieurs négociants qui ont benoitiément défilé les cordons de leurs bourses. M. Tassé avait été le chape, naturellement, mais M. Carroll Ryan, rédacteur du Free Press a prouvé la vérité de ses accusations dans une assemblée publique en produisant les documents à l'appui.

Nous avons reçu d'Ottawa, à ce sujet une communication que le manque d'espace nous force à remettre à demain ou lundi.

Suivant les avis reçus par le Times de Chicago, les dix grands États à l'ouest du continent produisent de 50 à 60 millions de boisseaux de blé de plus qu'il n'en faut. Dans les sept États producteurs de maïs, le rendement, si le temps reste favorable, excédera de plus de 150 millions de boisseaux celui de la précédente saison. Il y aura aussi augmentation de la récolte d'avoine, mais il n'est pas encore possible de donner des chiffres.

La Minerve publie un état faux des dépenses sujettes à contrôle. En aucun temps, depuis 1867, ces dépenses ne se sont élevées à onze ou douze millions. On ne compte pas les déductions sur le revenu, comme des dépenses sujettes à contrôle.

Et même le tableau de La Minerve est sa propre confusion. Elle donne le chiffre de 1880-81 sans en parler. Ce chiffre accuse une augmentation sur tous les exercices contrôlés entièrement par les libéraux à l'exception de 1875-76. La Minerve ne nous parle pas des estimations budgétaires de M. Tilly pour l'exercice courant et le prochain.

La Minerve de ce matin dit que le Witness est désoilé de ce que les libéraux ont cru devoir choisir un marchand de liqueurs pour candidat dans Montréal-centre.

Pauvre vieille Minerve, pauvres, hypocrites, vous paraissez oublier que M. Farrel vend des cocktails, votre candidat a vu les jets de sa par les fenêtres et qu'il n'est pas dans votre parti à son honneur, forcez-le!

Jusqu'à la, comme chantait Duplan dans la Vie Parisienne. Faut-il que ces gens crèvent soient à bout de moyens pour reprocher à un homme son commerce, lorsqu'ils viennent de prendre comme ministre, l'hon. John Carling, le plus grand brasseur du Canada. Et M. M. P. Ryan, autrefois hôtelier dans la rue du collège et plus tard marchand de liqueurs près du marché Ste-Anne!

Oh ces hypocrites, ces hypocrites!

Le gouvernement conservateur.

VI.—DIVERS DÉPENSES.—DES POUBLES POUR LA SOIF.—FACILITÉS MINISTÉRIELLES.

Lorsqu'on revise les comptes publics, lorsqu'on s'arrête aux détails des dépenses dont nous avons constaté l'augmentation, on découvre tout un système de favoritisme. Les amis et les parents des ministres, les journalistes conservateurs, ont élargi au budget depuis 1878. Les Mackintosh, les Galt, les Fabre, tous les adorateurs du régime tory, ont eu leur part du gâteau.

COMPTE PUBLICS DE 1878-79.

M. C. H. MACKINTOSH, rédacteur du Citizen d'Ottawa, est, aujourd'hui, le candidat des conservateurs à Ottawa. Les comptes publics pour 1878-79, ces malheureux comptes publics qui ont le malheur de parler chiffres et faits, nous apprennent que M. Mackintosh a reçu pour son Parlementaire compensation \$1,143. L'année précédente, sous le régime libéral, on ne lui avait payé que \$243; c'est-à-dire un compte de l'augmentation du prix, adjugement juste et raisonnable. M. Mackintosh avait touché \$724. Pourquoi lui a-t-on donné \$1,143 ou \$417 de plus que la valeur de son ouvrage, telle que fixe par loi? Probablement parce qu'il pratique les vertus conservatrices dont il se fait le défenseur dans le Citizen.

La compagnie d'imprimerie du Citizen d'Ottawa M. Mackintosh a touché \$10,352 pour le Hansard et d'autres travaux d'impression. Ajoutez les \$12,000 du contrat McLean, Rogers et Cie.—spéculation dont nous parlerons plus tard—et nous arrivons à un total de \$22,352 reçus pendant un mois de régime conservateur, par le pur, le désintéressé, l'innocent journaliste Charles H. Mackintosh.

Il ne faut pas oublier que l'hon. J. H. Pope, ministre de l'agriculture, avait, à cette époque, une hypothèque de \$12,000 sur les ateliers du Citizen.

L'HON. M. COSTIGAN, le nouveau ministre, a toujours été un aide du cabinet MacDonald. De là les attentions que l'on a fait semblant de lui prodigier. Lorsqu'une position élevée était vacante on parlait de M. Costigan, on faisait un peu de bruit, et l'affaire restait là. Les rumeurs ont fait M. Costigan tour à tour ministre, président de la chambre, lieutenant-gouverneur, président du sénat.

Longtemps ces honneurs passèrent sur la tête de M. Costigan, mais on le consolait par quelques places dans les bureaux publics pour des membres de sa famille. En 1880, il a obtenu une position pour son frère et une autre pour son fils.

Le ministre Macdonald a dépensé près de \$3,000 pour préparer le tarif. On avouera que cette somme est élevée. Qu'on les cherche dans un compte tel qu'on les trouve dans les documents officiels:—

Edward Young, pour avoir préparé le tarif..... \$1,100
J. B. Hurlbut, do..... 400
W. H. Fraser, do..... 400
John Maclean, do..... 478
R. N. Robinson, do..... 152
J. H. Ring, do..... 150
G. H. Dobson, do..... 109
E. G. Sevier, do..... 59
J. G. Lamb, do..... 39
J. G. Burpee, do..... 25
H. D. Trepeke, do..... 20

Total..... \$2,914

L'HON. M. ABBOTT a été élu des plus heureux des favoris du ministère. Il a reçu \$700 pour avoir examiné la loi de faillite devant un comité de la chambre. Dans les comptes publics de l'exercice de 1879, 80 on voit qu'il a reçu près de \$2,000 pour aller en Angleterre plaider la cause de ceux qui demandaient la destitution de M. Letellier.

SIR A. T. GALT, le correspondant du Mail à Ottawa, a reçu \$200. Pourquoi? Les comptes ne le disent pas.

M. BARNARD, le beau-frère de Sir John. On lui a donné \$200 pour un objet probablement mystérieux puisqu'on ne le révèle pas.

M. E. J. SHERIDAN, fils du député Terry de Kent, a reçu \$2,981 pour avoir imprimé des guides de poste dont le principal mérite est de contenir des annonces qui invitent

les immigrants à passer aux États-Unis. M. Stephenson, père, était autrefois propriétaire du *Charleston Planet*. Depuis que la loi concernant l'indépendance du parlement a menacé son mandat il a vendu son établissement à son fils. Il est bien certain—il faut le croire fermement—que le député de Kent n'a jamais mis dans son gousset un cent de \$2,981 que son fils a reçus du gouvernement!

M. TUPPER, FILS. Sir Charles Tupper a un fils qui est membre de la société d'avocats Foy, Macdonald et Tupper à Toronto. La société a reçu pour des services professionnels \$385.

M. DANSEURAU. Savez-vous ce que M. DANSEURAU, l'ex-directeur de *La Minerve*, a reçu pour une traduction du rapport des arpentages du Pacifique? \$4,392!

Le gouvernement emploie cinq ou six traducteurs à l'année, outre un grand nombre de traducteurs sessionnels. Pourquoi a-t-on fait faire cette traduction hors du bureau? Probablement pour un seul objet: verser au-delà de \$4,000 dans le gousset d'un ami politique.

M. L. A. SÉNÉCAL. Sir John ne pouvait pas protéger M. Danseurau sans penser à M. SÉNÉCAL. Autrement il y aurait eu querelle entre ces deux modèles de moralité politique. La part de M. SÉNÉCAL est belle: \$25,000 pour des *not-locks* ou *serre-crocs*. On sait qu'une partie de cette somme est tombée dans le gousset de M. St-O. Chapleau, le frère de l'immuable premier ministre de la province de Québec.

M. T. J. RICHARDSON, ancien entrepreneur du *Hansard*, un conservateur qui ne reçoit pas de son parti, a reçu \$125 pour l'impression de 5,000 exemplaires d'un discours de M. Plumb, député de Niagara, sur les règlements du ministère de l'Intérieur.

M. Plumb était le bouffon de la chambre. C'est une nullité cause d'or qui n'a que le mérite de contempler les gros yeux d'un ancien député tory, feu M. Street, lui a laissés. Son discours était une tirade injurieuse contre l'hon. M. Mackenzie. Cependant le ministère, au mépris des convenances, a fait distribuer des exemplaires de ce discours. Et c'est le public, les libéraux, les conservateurs, qui ont payé pour l'impression des malices de M. Plumb. Un ministre, qui respecterait le public, ne lui demanderait pas de payer pour des œuvres qui ne brillent que par l'esprit de parti.

SIR A. T. GALT, notre commissaire à Londres, ne pense pas qu'on l'ait volé. On lui a donné \$12,259 pour un aménagement de maison, \$916 pour ses frais de route et ceux de sa famille \$97 pour des dépenses de voyage pour le service de la quarantaine. On n'a pas soldé les comptes de son logement et de son boucher. Ça viendra.

SIR HUGH ALLAN, qui a perdu ses \$250,000 en achetant les ministères conservateurs, en 1877, a été aussi l'objet des attentions du ministère. Il a reçu pour transport d'effets la jolie somme de \$15,471.

M. FABRE, l'illustrateur des hommes politiques, pense-t-on qu'on l'a volé? Pas du tout. M. Fabre a un substitut, M. S. Marotte, qui est naturellement le propriétaire de *L'Événement*. M. Marotte a reçu \$1,125 pour des pamphlets. Jamais, au grand jamais, M. Fabre n'a vu la couleur de cet argent. Cette somme n'était assurément pas une partie des deniers de Judas.

Mais c'est pas tout. M. Fabre a reçu pour ses services comme agent du gouvernement fédéral en France \$2,931. On a vu que M. Fabre avait reçu pour 1878-79 une somme de \$1,500.

C'est donc plus de \$4,000 en deniers sonnants que l'illustrateur canadien a touchés pour flâner à Paris.

Toucher la chambre a été appelé à voter l'item de \$2,931 M. Mackenzie a demandé des explications, et Sir John a répondu que M. Fabre agit comme agent commercial et qu'il devait faire connaître le Canada par des écrits dans la presse parisienne.

Lorsqu'on demanda où était le rapport et les écrits de M. Fabre, Sir John fit les embarras. Il répondit que M. Fabre faisait un rapport à Sir A. T. Galt. Quant aux écrits il est impossible de les trouver. On sait que M. Fabre n'a jamais songé à écrire un mot sur le Canada. Son rôle à Paris se réduit à flâner aux dépens du gouvernement canadien et à encombrer le parti dominant en France. M. Fabre qui est conservateur pour l'argent au Canada est ultra-libéral en France ou le parti réactionnaire est en France.

Le favoritisme, dont M. Fabre a été l'objet, était tellement révoltant que deux journaux conservateurs, qui appuient encore le cabinet Macdonald, ont protesté. Le correspondant du *Charleston* à Ottawa, qui fait l'un des *«-notices de journaux»* devrait à la fin de mars 1881:

«Le crédit de \$2,931, affecté aux frais de route de M. le sénateur Fabre a soulevé un peu de discussion. Sir John a déclaré que M. Fabre avait été le prédecesseur de M. S. Marotte, et qu'il était à la disposition du gouvernement fédéral d'obtenir un traité de commerce avec la France. Il faut croire que les services de M. Fabre, quelques payés cher, ne valent pas grand-chose puisque le traité commercial est encore à l'état embryonnaire; et assurément, ce n'est pas en fréquentant les salons de Paris que l'aimable sénateur le fera déceler. Aussi, espérons que pour honorer du pays, le gouvernement ne se laissera plus prendre par le plus cynique de nos journalistes. Un fait, en ce sens, est que le gouvernement a récemment licencié d'un agent en France qu'il y envoie un homme sérieux et non un bonivardier qui se moque de tout et surtout des ministres qu'il réussit à baigner.»

Plus tard le même correspondant écrivait sur le sujet dans le *Charleston*. Il dit:

Je reviens sur le cas de M. Fabre. C'est un cas extrêmement intéressant. Il parait, d'après ce qu'a dit Sir John Macdonald, avant-hier soir, en parlant du crédit de \$2,931 affecté au

ministère de l'Intérieur, que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

M. Kozak a demandé: Où sont les articles de M. Fabre à écrits dans le *«-notices de journaux»*? Sir A. T. Galt a répondu que M. Fabre avait demandé à Sir A. T. Galt, dans ses négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du traité de commerce, mais surtout de faire de la dans les journaux français afin de leur faire plus spirituellement et plus des ressources des agents de change et de la leur donnerait de la politique canadienne.

pour aller en Angleterre flâner aux pieds des droits de la province de Québec et demander la tête de ce patriote que l'on appelait M. Letellier, a reçu près de \$2,000. L'inscription de cet item est comme suit:

Hon. J. J. C. Abbott—98 jours de services en Angleterre pour l'affaire Letellier..... \$1,950.00

L'item suivant est comme suit: Bahring, frères & Cie—Dépenses de l'honorable H. L. Langevin, G. R. et l'honorable J. J. C. Abbott, en Angleterre, pour l'affaire Letellier..... 3,680.10

La province de Québec sera sans doute enthouiasmée de la conduite du gouvernement fédéral qui a déboursé \$5,640.10 dans le seul but de tyranniser un patriote et d'imposer le joug fédéral à notre législature provinciale.

M. GRIFPIN, le correspondant du Mail à Ottawa, a reçu \$200. Pourquoi? Les comptes ne le disent pas.

M. BARNARD, le beau-frère de Sir John. On lui a donné \$200 pour un objet probablement mystérieux puisqu'on ne le révèle pas.

M. E. J. SHERIDAN, fils du député Terry de Kent, a reçu \$2,981 pour avoir imprimé des guides de poste dont le principal mérite est de contenir des annonces qui invitent

les immigrants à passer aux États-Unis. M. Stephenson, père, était autrefois propriétaire du *Charleston Planet*. Depuis que la loi concernant l'indépendance du parlement a menacé son mandat il a vendu son établissement à son fils. Il est bien certain—il faut le croire fermement—que le député de Kent n'a jamais mis dans son gousset un cent de \$2,981 que son fils a reçus du gouvernement!

M. TUPPER, FILS. Sir Charles Tupper a un fils qui est membre de la société d'avocats Foy, Macdonald et Tupper à Toronto. La société a reçu pour des services professionnels \$385.

M. DANSEURAU. Savez-vous ce que M. DANSEURAU, l'ex-directeur de *La Minerve*, a reçu pour une traduction du rapport des arpentages du Pacifique? \$4,392!

Le gouvernement emploie cinq ou six traducteurs à l'année, outre un grand nombre de traducteurs sessionnels. Pourquoi a-t-on fait faire cette traduction hors du bureau? Probablement pour un seul objet: verser au-delà de \$4,000 dans le gousset d'un ami politique.

M. L. A. SÉNÉCAL. Sir John ne pouvait pas protéger M. Danseurau sans penser à M. SÉNÉCAL. Autrement il y aurait eu querelle entre ces deux modèles de moralité politique. La part de M. SÉNÉCAL est belle: \$25,000 pour des *not-locks* ou *serre-crocs*. On sait qu'une partie de cette somme est tombée dans le gousset de M. St-O. Chapleau, le frère de l'immuable premier ministre de la province de Québec.

M. T. J. RICHARDSON, ancien entrepreneur du *Hansard*, un conservateur qui ne reçoit pas de son parti, a reçu \$125 pour l'impression de 5,000 exemplaires d'un discours de M. Plumb, député de Niagara, sur les règlements du ministère de l'Intérieur.

M. Plumb était le bouffon de la chambre. C'est une nullité cause d'or qui n'a que le mérite de contempler les gros yeux d'un ancien député tory, feu M. Street, lui a laissés. Son discours était une tirade injurieuse contre l'hon. M. Mackenzie. Cependant le ministère, au mépris des convenances, a fait distribuer des exemplaires de ce discours. Et c'est le public, les libéraux, les conservateurs, qui ont payé pour l'impression des malices de M. Plumb. Un ministre, qui respecterait le public, ne lui demanderait pas de payer pour des œuvres qui ne brillent que par l'esprit de parti.

SIR A. T. GALT, notre commissaire à Londres, ne pense pas qu'on l'ait volé. On lui a donné \$12,259 pour un aménagement de maison, \$916 pour ses frais de route et ceux de sa famille \$97 pour des dépenses de voyage pour le service de la quarantaine. On n'a pas soldé les comptes de son logement et de son boucher. Ça viendra.

SIR HUGH ALLAN, qui a perdu ses \$250,000 en achetant les ministères conservateurs, en 1877, a été aussi l'objet des attentions du ministère. Il a reçu pour transport d'effets la jolie somme de \$15,471.

M. FABRE, l'illustrateur des hommes politiques, pense-t-on qu'on l'a volé? Pas du tout. M. Fabre a un substitut, M. S. Marotte, qui est naturellement le propriétaire de *L'Événement*. M. Marotte a reçu \$1,125 pour des pamphlets. Jamais, au grand jamais, M. Fabre n'a vu la couleur de cet argent. Cette somme n'était assurément pas une partie des deniers de Judas.

Mais c'est pas tout. M. Fabre a reçu pour ses services comme agent du gouvernement fédéral en France \$2,931. On a vu que M. Fabre avait reçu pour 1878-79 une somme de \$1,500.

C'est donc plus de \$4,000 en deniers sonnants que l'illustrateur canadien a touchés pour flâner à Paris.

Toucher la chambre a été appelé à voter l'item de \$2,931 M. Mackenzie a demandé des explications, et Sir John a répondu que M. Fabre agit comme agent commercial et qu

